

LE JOURNAL DE QUÉBEC

Politique, Commercial, Industriel et Littéraire

Editeur-propriétaire, A COTÉ à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco.

AUX DE L'ABONNEMENT... ÉDITION TRI-HEBDOMADAIRE... Pour douze mois... Pour six mois...

TARIF DES ANNONCES... Six lignes... Au-dessus de six lignes et pas plus de dix... Pour chaque ligne au-dessus de dix lignes...

Prophéties touchant l'Eglise et la Révolution, l'Antéchrist et les derniers temps.

L'article suivant est extrait du Tablet, Journal catholique de Londres, du 26 août 1870.

Machiavel, dans un de ses ouvrages célèbres, fait cette assertion remarquable. « C'est un fait que je ne sais comment expliquer, mais qui est attesté par toute l'histoire ancienne et moderne, que jamais les grandes calamités ne sont arrivées à aucune société sans qu'elles n'aient été précédées par quelque pronostiqueur, ou annoncées par des révélations, des prodiges et d'autres signes célestes. Il est beaucoup à désirer que la cause de ces faits soit discutée par des hommes versés dans les choses naturelles et surnaturelles, avant que ne se possèdent point. Il se peut que notre atmosphère étant habitée, comme certains philosophes l'ont cru, par une multitude d'esprits qui, par les lois mêmes de leur nature, prévoient les choses futures, ces intelligences ayant pitié des hommes, les avertissement par de tels signes, afin qu'ils soient préparés. Quoiqu'il en soit, le fait est certain, et toujours après ces prédictions on voit suivre des choses nouvelles et extraordinaires. »

Le comte de Maistre dans ses Soirées de St. Pétersbourg, après s'être étendu sur les dangers que les prophéties déclarent en mille manières différentes menacer l'Europe, dit : « Si vous me demandez quel est cet esprit prophétique dont j'ai parlé, je vous répondrai que jamais de grands événements ne sont arrivés dans le monde sans avoir été prédits de quelque manière que ce soit ; vous en avez un exemple récent dans la révolution française qui était prédite de tous côtés et de la manière la plus incontestable. »

Le témoignage de ces deux hommes remarquables, appartenant à deux écoles opposées, est extrêmement curieux ; et la coïncidence des événements qui ont lieu actuellement avec des prophéties faites depuis bien des années attire naturellement beaucoup l'attention.

Nous n'ajoutons aucunement foi à tout ce qui est écrit sous forme de prophétie. Le volume que nous avons devant nous contient un mélange de choses douteuses et fausses, qui démontre avec combien de précaution on doit accepter de telles prophéties privées. Il faut avouer que notre croyance en toute prophétie privée est presque entièrement déterminée par son accomplissement historique. Nous regardons les prédictions touchant l'avenir comme curieuses en elles-mêmes et comme utiles en tant qu'elles attirent l'attention des hommes et les portent à réfléchir sur les événements qui se passent.

Une des prophéties les plus intéressantes est celle d'Orval. Cette prophétie était bien connue en 1793. Un des plus anciens exemplaires a pour titre : « Prophéties d'un reclus, imprimées en français-gallique dans l'année 1544, découvertes pendant la révolution à l'abbaye d'Orval. »

Le volume que nous avons sous les yeux cite plusieurs passages de la prophétie et nous démontre comment elles ont été accomplies depuis 1777.

La voici :

LA PROPHÉTIE. Dans ce temps-là un jeune homme est venu d'outre-mer au pays des Gaulois Celtiques ; il se montre fort en conseil, mais les grands auxquels il donne de l'ombrage l'enverront combattre dans la terre de captivité ; la victoire le ramènera dans le pays déjà mentionné. Ses fils de Brutus seront confondus à son approche, car il les domitera et il prendra le nom d'Empereur.

L'ACCOMPLISSEMENT. En 1777 Napoléon Bonaparte arrive en France de l'île de Corse, bien vite il devient fort en conseil. « Plus l'humble général devint l'objet de l'attention publique plus il jeta le Directoire dans la perplexité, et excita les craintes secrètes et les jalousies dans les cercles du gouvernement. Le Directoire cacha ses inquiétudes avec soin et conçut un plan contre Napoléon pour lui imposer un ostracisme glorieux tel que le commandement d'une armée dans des régions lointaines. Il consentit à cet ostracisme glorieux ; et le 19 mai 1798 la grande expédition fut voilée pour l'Égypte. Bonaparte prit Alexandrie par assaut, le 2 juin 1798, dispersa la flotte des Mamelouks le 14, gagna la célèbre bataille de Marengo le 22, et le 25 il entra au Caire. Le 22 octobre il supprima l'insurrection terrible du Caire. Après avoir été vaincu devant St. Jean d'Acire il gagna la bataille d'Aboukir et y fit son entrée le 4 août 1799. Apprenant l'état dans lequel la France se trouvait, il s'embarqua secrètement, le 22 août, et le 2 octobre il arriva à Paris. Deux heures après son arrivée, il se présenta devant le Directoire. Les Jacobins avaient un pressentiment de quelque malheur. Ils prévoyaient avec terreur la réintégration de la Dictature ou de la tyrannie, et Bonaparte leur devint odieux comme la personnification de l'unité du pouvoir. Histoire du Directoire, par M. Gabour, p. 97-509. »

Après avoir, pendant l'année 1800, pacifié la Vendée, gagné la célèbre bataille de Marengo, le 14 juin, en 1801 échappa à deux attentats contre sa vie, ce qui lui donna l'occasion de condamner à la déportation cent trente des plus turbulents parmi les Jacobins, après avoir ouvert les portes de la France aux exilés, abolis les lois sanguinaires contre l'émigration, signa à Lunéville un traité de paix avec l'Autriche et à Amiens avec l'Angleterre, et promulgua le Code Civil ; il fut nommé consul pour dix ans en 1802, et deux mois plus tard, en juillet, consul à vie avec des pouvoirs excessifs. Enfin, le 18 mai, il devint Empereur. Mémoires et Confiance, 2e de partie, p. 31-32.

LA PROPHÉTIE.

Bien des rois puissants et haut-placés craignent beaucoup, car l'Aigle emportera beaucoup de sceptres et beaucoup de couronnes. Des pions et des cavaliers portant des aigles couverts de sang s'avanceront avec lui comme les moustiques dans l'air, et toute l'Europe sera émerveillée et remplie de carnage, car il sera si puissant qu'on pensera que Dieu combat avec lui.

L'ACCOMPLISSEMENT.

Le 4 décembre 1805, l'Empereur Napoléon distribua des aigles à son armée dans le champ de Mars. Le mois de mai suivant il était couronné roi d'Italie ; en juin il incorpora à son empire la république de Gènes, en juillet, les États de Parme et la république de Lucques enfin tout le territoire des anciens Gaulois Cisalpins et Transalpins ; le 16 décembre 1806, les territoires Venitien, Dalmate, Albanien furent annexés à son royaume d'Italie ; les pays d'Anspach et Bergon furent cédés à son beau-frère Murat, et la principauté de Neuchâtel fut donnée à son compagnon d'armes Berthier.

Les rois de Bavière et de Wurtemberg et le Grand Duc de Bade devinrent ses vassaux, et le 27, le royaume de Naples tomba en partage à son frère Joseph. A ses titres d'Empereur et Roi, il ajouta ceux de Protecteur de la Confédération du Rhin et de Médiateur de la Confédération Helvétique. L'empereur d'Allemagne devint l'Empereur d'Autriche ; la Hollande était transformée en royaume en faveur de Louis, autre frère de l'Empereur. En juin 1807 le roi de Suède fut chassé de tout le littoral de la Baltique, et la famille de Bragança cessa de régner en Portugal. Au commencement de 1808 Charles IV et son fils Ferdinand VII, furent chassés du trône d'Espagne. Le 10 mai 1809, ses aigles planèrent sur les tours de Vienne ; à Essling ils marchèrent encore dans des ruisseaux de sang, comme ils firent aussi à Wagram où le sort de la monarchie autrichienne se décida. En 1810 il confisqua définitivement la Hollande, le Tyrol, le

Valois et les villes Hanseatiques. Janvier 1812 vit l'envahissement de la Pomeranie, de la Catalogne et de l'Espagne jusqu'aux bords de l'Èbre.

Le Roi de Prusse offrit son fils comme otage de camp à l'Empereur Napoléon qui, après avoir refusé de l'accepter, traversa les appartements du Palais de Dresde escorté de l'Empereur d'Autriche et de tous les rois d'Allemagne. Toutes ces têtes royales étaient découvertes. Mémoires et Confiance, 2e partie, p. 32 et suivantes. L'aigle avait emporté beaucoup de sceptres et beaucoup de couronnes ; toute l'Europe était émerveillée et remplie de carnage, car il était si puissant qu'on pensa que Dieu combattait avec lui.

Omettant le passage où est prédite la destruction de l'armée française en Russie, qui devait « périr par le froid du Tout-Puissant Seigneur » et plusieurs autres passages, nous arrivons à la première chute de Napoléon.

LA PROPHÉTIE.

Les grands de la terre qui ont été humiliés reprennent courage et se lèvent pour faire tomber l'homme tant redouté ; voilà que l'ancien sang des siècles passés les accompagne et reprend sa place et sa demeure dans l'ancienne cité. Pendant que l'homme qui est si grandement humilié part pour la contrée d'outre-mer d'où il est venu.

L'ACCOMPLISSEMENT.

Le premier de mars en 1813, un traité d'alliance est signé entre la Prusse et la Russie ; deux jours après la Suède se joint à l'Angleterre, toute l'Allemagne est sous les armes pour donner un dernier coup au colosse qui pèse sur le monde. En août l'Autriche se joint à la Prusse et à la Russie. Le premier avril 1814, les Rois et les Empereurs de l'Europe font leur entrée à Paris... le 3 du même mois un acte du Sénat français rappelle le frère de Louis XVI — Louis Stanislas Xavier — Louis XVIII — Mémoires et Confiance, p. 68-70 au trône de ses ancêtres. Le quatre avril Napoléon, poussé par ses plus intimes amis, signe son abdication ; enfin, grandement humilié, il arrive le 5 mai à l'île d'Elbe éloignée de neuf lieues seulement de la Corse, la contrée d'outre-mer d'où il est venu.

LA PROPHÉTIE.

Dieu seul est grand ; la onzième lune n'est pas encore parue, et le fleau sanguinaire du Seigneur retourne dans la grande cité, et l'ancien sang quitte la grande cité.

L'ACCOMPLISSEMENT.

Louis XVIII entra à Paris le 3 mai 1814, la première nouvelle lune qui suit paraissait le 20 du même mois, la onzième aurait dû paraître le 11 mars 1815, mais le premier de ce mois de mars dix jours auparavant — Napoléon avait débarqué à Cannes. Mémoires et Confiance, p. 75. Louis XVIII, l'ancien sang, quitte la grande cité.

LA PROPHÉTIE.

Dieu seul est grand il aime son peuple et lui efflue le sang, la cinquième lune a éclairé beaucoup de guerriers de l'Ouest, la Gaule est couverte d'hommes et de machines de guerre, tout est fini pour l'homme d'outre-mer. Voilà que l'ancien sang du Cap retourne encore avec eux.

L'ACCOMPLISSEMENT.

La première nouvelle lune après le débarquement à Cannes, paraissait le onze mars 1817 ; la cinquième paraissait le 7 juillet et suivant. Louis XVIII entra à Paris le lendemain. Napoléon est vaincu à Waterloo le 18 juin, la Gaule est couverte d'hommes et de machines de guerre. Napoléon débarqua comme captif à Sainte-Hélène le 18 octobre 1815, tout est fini pour l'homme d'outre-mer. Il mourut dans cette île le 5 mai 1821 — Louis XVIII, l'ancien sang, rentre le 8 juillet 1815. A présent nous mettrons devant nos

lecteurs le fragment de la prophétie qui reste encore à s'accomplir, annonçant d'avance que « les fils de Brutus » sont les révolutionnaires.

CONTINUATION DE LA PROPHÉTIE.

Horlez, fils de Brutus, assemblez autour de vous les bêtes qui vous devoront Grand Dieu ! quel fracas d'armes ! Un plein nombre de lunes n'est plus encore accompli et voilà bien des guerriers qui arrivent. C'est fait ! la montagne de Dieu desolée, a ôté la voix vers Dieu, les fils de Juda ont élevé la voix vers Dieu, et Dieu n'est plus sourd.

Quel feu accompagne ses flèches ! Dix fois 10 lunes et pas encore six fois dix lunes ont nourri sa colère. La colère de Dieu n'est pas une agitation et un trouble d'espoir, mais un jugement par lequel il punit le péché. Saint-Augustin, (de civitate Dei, lib. XV, c. 25.) MALHEUR À LA GRANDE CITÉ ! VOILA DES ROIS ARMÉS PAR LE SEIGNEUR MAIS DÉJÀ LE FEU T'A BASÉE JUSQU'À LA TERRE ; mais les justes ne périront pas, Dieu les a écoutés. La place du crime est purgée par le feu, le grand ruisseau a roulé ses eaux rouges de sang jusqu'à la mer et la Gaule qu'on a vu comme toute demembrée, est sur le point de se réunir.

Dieu aime la paix ; venez, jeune Prince, quittez l'île de captivité, écoutez, unissez le lion à la fleur blanche, venez.

Ce qui est prévu est la volonté de Dieu.

L'ancien sang des siècles passés terminera encore les divisions prolongées, puis on verra qu'un seul pasteur dans la Gaule Celtique. L'homme rendu puissant par Dieu sera fermement assis, la paix sera établie par beaucoup de loix sages. Le descendant du Cap (de la race captivienne) : « L'ancien sang du Cap, etc. » sera si prudent et si sage qu'on pensera que Dieu est avec lui.

Grâce au Père de miséricordes, la Sainte Sion chante encore dans ses temples à la gloire d'un seul et grand Dieu. Beaucoup de brebis égarées dans ce temps-là viendront s'abreuver aux eaux vives. Trois princes et rois rejeteront le manteau de l'hérésie et ils verront distinctement en la foi de Dieu. Dans ce temps-là les deux tiers d'un grand peuple de la mer se retourneront à la vraie foi. Dieu est encore ben pendant 14 fois 10 lunes et 6 fois 13 lunes. Dieu est las d'avoir si souvent montré la miséricorde et cependant pour ses élus il prolongera la paix pendant 10 fois 12 lunes. Dieu seul est grand. Les bénédictions sont données, il faut à présent que les saints souffrent. L'homme du Pêche arrive, né de deux sages. La fleur blanche est obscurcie pendant 10 fois 6 lunes et 6 fois 10 lunes, puis elle disparaît pour ne reparaître jamais. Beaucoup de mal, presque pas de bien dans ces jours-là ; beaucoup de cités périssent par le feu. Puis Israël retourne pour toujours au Christ, le Seigneur. Les sectes maudites et les fidèles sont séparés en deux parties distinctes. Mais c'est fait ; puis on croira en Dieu seul. La troisième partie et demie sera sans foi, comme ce sera aussi le cas parmi les autres nations.

Et voilà déjà 5 fois 3 lunes et 4 fois 5 lunes et tout se sépare et le Temps de la Fin est commencé. Après un nombre incomplet de lunes, Dieu combat par ses deux justes et l'homme de Pêche a l'avantage. Mais c'est fait ; le Dieu de tous place un mur de feu devant mon intelligence et je ne vois plus ; qu'il soit ben à jamais. Ainsi soit-il.

La prophétie de Saint-Malachie, archevêque d'Armagh (12e siècle) fut imprimée pour la première fois en 1595 au Mont Cassin. Voici les titres donnés par Saint-Malachie lui-même au rapport aux Papes qui ont gouverné l'Eglise depuis le commencement de ce siècle.

AQUILA PAPAX. Pie VII. GANIS ET COLEBERT. Léon VIII. VNI RELIGIOSOS. Pie VIII. DE BALNEIS ETURNAE. Grégoire XVI. CRUX DE CRUCE. Pie IX.

« vine que ma personne ne lui semble pas beaucoup plus attrayante, le fait ! »

« Je ne me pique guère, mon cher Léon, d'une grande patience, aussi me serais-je déjà enfuie à tire-d'aile, s'il était convenable qu'une jeune femme s'en-volât toute seule par les grands chemins. »

« Empresse-toi donc, je t'en supplie, de venir te constituer mon compagnon. Ne permettons pas que notre orgueil de vieille souche soit plus longtemps blessé au vif par les brutales atteintes d'une branche dégénérée. A ta considération, je veux bien accorder un corps à ce cousin jusqu'au jour de ton arrivée pour qu'il apprenne à me mieux connaître et se décide à me rendre l'hommage qui m'est dû. Mais je ne supporterai pas une minute de plus son indifférence ou son dédain. »

« J'ose espérer que le comte, notre père, est maintenant en bonne voie de guérison. Ne lui dis rien de mes ennuis ; ne lui parle que de des vœux que je forme pour son prompt rétablissement. »

« Je t'attends, mon chevalier, accours à au plus vite ! »

Marquise Léonie de B...

« P. S. A propos, j'oubliais de te parler d'un personnage fort curieux que j'ai rencontré au Nelhouet. C'est une jeune fille qui habite une chaumière et qui joue de la harpe. As-tu jamais rien vu de plus romantique, de plus pittoresque ? Elle est d'ailleurs assez jolie et possède un petit talent. Si je ne me trompe, notre cousin la trouve fort à son goût. Qui sait ? peut-être médite-t-il de faire sa maîtresse, si elle ne l'est déjà. Ah ! frère imprudent, où m'as-tu entraîné ? »

« la terre au ciel, comme à la poursuite d'un fantôme capricieux et insaisissable. Il tenait dans l'une de ses mains le camélia brisé, et par instant ses yeux se repliaient dououreusement sur la pauvre fleur ; alors le souvenir de la scène où elle avait figuré se retraçait à son esprit. Ces mots : « Jamais ! jamais ! » retombaient sur son cœur en le meurtrissant. Mais la jeunesse découragée est comme l'herbe foulée des champs, elle se relève fraîche et vivace au premier souffle qui la caresse. Bientôt Octave se rappela l'émotion de Danielle, en l'écoutant ; il revit des yeux de la pensée les larmes qu'elle avait essayé vainement de lui cacher dans sa fuite ; il se dit qu'elle n'avait peut-être repoussé son amour que parce qu'elle n'en avait pas compris toute la pureté, et il s'écria d'un ton résolu : — Oui, oui ! je l'épouserai ! »

Il sentit une main se poser sur son épaule, se retourna et vit sa mère le regarder d'un air haineux. — Ah ! voilà une bonne parole ! lui dit-elle en l'embrassant. Et moi qui redoutais qu'elle ne le défilât ! Ou donc avais-je l'esprit ? j'étais folle ! »

Octave devina sans peine la méprise de sa mère, mais la joie qu'elle manifestait lui enleva la force de la dérompre immédiatement. Il la fit asseoir dans un fauteuil et s'accroupit à ses pieds sur un tabouret.

— Et d'ailleurs, reprit madame Grandchamp, n'est-ce pas notre devoir de venir au secours de cette pauvre noble famille de Kermartin, qui, comme je te l'ai écrit, est entraînée sur la pente d'une ruine ? Nous relèverons sa fortune, nous redonnerons son blason ; cela nous coûtera sans doute quelques bonnes inscriptions de rentes, mais aussi, à coup sûr, cela nous rapportera de douces satisfactions de conscience et de charmantes amitiés de famille.

« — A Dieu ne plaise, ma mère, que je m'oppose à ce que vous rendiez aux Kermartin les services qu'ils peuvent attendre de votre bonté ! répondit Octave. Je soulerais d'avance à tout ce que vous sollicitez votre cœur. Il est cependant un point sur lequel je ne saurais satisfaire vos desirs. — Eh ! quel est ce point, mon ami ? — Mon mariage avec ma cousine. Madame Grandchamp resta stupéfaite. — Je ne te comprends pas ! balbutia-t-elle. — Cela tient à ce que vous vous méprenez sur mes sentiments, ma mère. Je n'ai nulle envie d'épouser la marquise Blossac. — Que me distu là ? s'écria madame Grandchamp en se levant avec agitation. Mais songe, reprit-elle, que j'ai pour ainsi dire arrêté ce projet de mariage avec le comte mon frère, et que je serais au désespoir de lui manquer de parole. Octave se recueillit un moment, puis il répondit avec une animation croissante : — Cette raison ne m'émeut pas, ma mère. Il s'agit de ma destinée, de mon bonheur, j'ai bien le droit d'être moi-même, et de me prononcer contre une combinaison de famille dont je me considérerais comme la victime. — La victime ?... — Oui, ma mère. Passe encore si la tendresse des Kermartin ne vous eût jamais manqué ! Passe encore s'ils n'étaient jamais séparés leurs mains de votre

main, leurs cœurs de votre cœur ! Mais depuis vingt ans vous n'avez reçu de eux que du dédain, qu'humiliation. Et puis, qu'aujourd'hui leur plaisir de vous honorer d'un retour intéressé, j'irai faire accuser envers eux d'abandon, de ingratitude ! Non ! mille fois non ! j'ai gardé leur affection tardive et mentieuse ! Je ne veux pas lui sacrifier mes sentiments ! »

« — Tu es trop sévère, mon fils ; tu ne tiens pas assez compte des convenances, des préjugés... — Je me méprise, ma mère, puisque vous, si noble, si bonne, vous en avez souffert ! »

« Embarrassé par la fermeté des réponses d'Octave, madame Grandchamp demeura silencieuse, irresolue. Mais se rappelant tout à coup les paroles qu'il prononçait au moment où elle l'avait surpris, elle dit bientôt avec un peu d'humeur : — Mais alors qu'il faut épouser tout à l'heure ? — Ce fut le tour d'Octave à se montrer interdit. — Est-ce qu'il s'agit d'un mariage disproportionné ? poursuivit madame Grandchamp. — Quant à la fortune, oui, ma mère, répondit-il enfin d'un ton résolu ; mais si j'en dois juger d'après le projet que vous avez formé de m'unir à madame Blossac, cette considération n'est pas de nature à vous dicter un refus. Comme moi, vous pensez que je suis assez riche pour deux. »

ÉT. ÉNAULT.

(A continuer.)

(A continuer.)

Feuilleton du Journal de Québec.

30 SEPTEMBRE 1870... No. 16.

DANIELLE.

VI

(Un jour.)

« Ne va pas croire, cependant, que j'ai négligé de me montrer aimable, de déployer le peu de talent dont la nature et l'éducation ont pu me douer. Sois assuré que sur ce point je ne ménage aucun reproche. Mais, par une étrange fatalité, sous un soleil mystérieux et funeste, l'esprit a tourné à l'aigre, et le talent a produit l'effet diamétralement opposé à celui sur lequel on était peut-être en droit de compter. Selon toi, cependant, la conquête était certaine. Un pauvre provincial ne résisterait pas au séduisant d'une Parisienne du grand monde ! »

« Ah ! mon cher vicomte, tu ne sais pas ce que c'est qu'un provincial comme notre modeste cousin ! D'abord, c'est un assez joli blond qui paraît s'estimer le prix qu'il lui vaut, en y comprenant le chiffre de sa dot et de ses espérances. Ensuite, c'est un esprit tranchant qui a des idées arrêtées sur beaucoup de choses, et particulièrement sur la musique. N'a-t-il pas osé me dire à moi mot qu'il n'aimait pas un genre d'exécution, l'impertinent ! Ah ! je de-

CANADA.

QUÉBEC, 20 SEPTEMBRE 1870

Le Chemin de fer de la Rive Nord.

L'assemblée des citoyens de Québec, convoquée pour discuter la question du chemin de fer du Nord, s'est réunie, hier soir, à la Salle de Musique. Les citoyens comprenant l'importance de cette grande entreprise, se sont portés en nombre de manière à satisfaire ceux qui espèrent que l'on donnera suite à un projet dont l'exécution n'a déjà que trop longtemps été ajournée.

Sur la scène dans les différentes parties de la salle, on voyait à peu près tout ce qui représente le commerce intelligent et l'esprit d'entreprise. Nous avons remarqué, sur la scène, M. Garneau, maire et président de l'assemblée, l'hon. M. Cauchon, président du Sénat, le colonel Rhodes, MM. J. Roche, B. Renaud, P. Valin, Valin, Parkin, O. G. Campbell, N. P. Gauvreau, Marsden, etc., et dans la salle, l'hon. M. McGreevy, M. Russell, Murphy, H. Scott, Shaw, Bouchette, Biodeau, Falkenberg, Glover, Convey, Pelletier, M. P. P. Marcoux, Dr Robertaille, LeDroit, etc.

Après les formalités d'usage, M. le maire fit quelques remarques rappelant à l'assemblée qu'elle était convoquée pour prendre en considération une affaire de la plus haute importance et qui intéressait notre ville à plus d'un titre: le chemin de fer du Nord. Les citoyens de Québec, a-t-il dit, sont appelés à décider si ce chemin doit être ou non construit, et s'il doit l'être, quels seront les encouragements que Québec donnera à cette entreprise.

Après les remarques de M. Garneau, le rapport du comité des citoyens (publié dans le Journal du 13 courant) fut lu et approuvé par l'assemblée.

L'on procéda ensuite à la lecture des résolutions suivantes que plusieurs orateurs commentèrent avec beaucoup de bon sens et d'habileté:

Proposé par Robert Shaw, écuyer, secondé par Ol. Robertaille, écuyer : Résolu, — Que nous acceptons le rapport du comité des citoyens sur le chemin de fer de la Rive Nord, comme étant un exposé clair et précis des faits légaux et financiers sur lesquels est basée cette entreprise; et nous offrons nos sincères remerciements à ce comité et spécialement au président, Henry Fry, écuyer, pour la manière complète et consciencieuse dont ils ont rempli un très-sérieux devoir et exposé un sujet d'une importance aussi utile pour Québec.

Proposé par M. Parkin en l'absence de l'hon. M. J. E. Gingras, secondé par J. K. Boswell, écuyer :

Résolu, — Que le gouvernement du Canada-Uni, par la liberté de ses octrois de terre en faveur de chemins de fer, à une époque reculée, et sa persistance à les renouveler pendant toute la durée de son existence, a montré sa détermination d'utiliser le domaine public en le faisant servir à la création d'ouvrage d'une incalculable utilité commerciale; et le public doit féliciter que le parlement du Canada-Uni ait, dans sa dernière session, reculé l'époque de l'expiration des octrois de terre en faveur de la compagnie du chemin de fer de la Rive Nord et des terres et de la navigation du Saint-Maurice, de manière à permettre aux actionnaires de cette compagnie de s'organiser à temps pour profiter des avantages de cette extension et réclamer l'aide qui, avec l'appui généreux des municipalités situées sur le chemin, leur permettra de terminer leur œuvre dans le temps fixé par la loi.

Proposé par M. Stuart, en l'absence de M. G. B. Hall, secondé par P. Vallee, écuyer :

Résolu, — Que dans le chemin de fer de la Rive Nord, devant unir ensemble les villes de Québec et de Montréal, par la voie la plus courte possible, donnant aux populations des districts intermédiaires une sortie pour les fruits de leur industrie, durant tout l'hiver, et formant un chaînon important dans la chaîne des chemins de fer destinés à unir le port de Québec avec la capitale de la Puissance, le vaste territoire inculte et ultérieurement le Pacifique, nous reconnaissons le besoin suprême de notre ville, dans son état actuel d'isolement, et nous croyons que ce chemin ajoutera à notre prospérité nationale, donnera une forte impulsion à notre trafic local, stimulera nos manufactures, accroîtra notre commerce et augmentera considérablement la valeur de notre propriété immobilière.

Proposé par J. Roche, écuyer, secondé par P. Gauvreau, écuyer :

Résolu, — Qu'en vue des avantages signalés que devra retirer la ville de Québec de la prompte construction du chemin de fer de la Rive Nord, nous exprimons par la présente notre conviction qu'une politique éclairée doit nous porter à donner aide sans retard à l'entreprise, et que le Conseil-de-Ville doit prendre des mesures immédiates pour souscrire un million de piastres pour le moins aux capital-actions de la compagnie et s'assurer, par là, une part dans les octrois de terre et les profits du chemin.

Après la lecture de la seconde résolution, M. Parkin, G. C., prit la parole et s'exprima à peu près dans les termes suivants :

Comme vous le savez, Messieurs, il s'agit aujourd'hui pour nous de remplir un devoir, de profiter d'une dernière chance que la fortune nous offre pour sortir de la position précaire où nous sommes. Nous voulons construire un chemin de fer entre Québec et Montréal, et pour mener à bonne fin cette entreprise, nous avons une concession de terre de 2,500,000 acres. Nous comptons sur cette ressource sans faire entrer en ligne de compte les encouragements que pourront nous donner les municipalités et les citoyens.

Mais il faut nous hâter d'agir, car si nous ne savons nous mettre à l'œuvre de suite, il faudra abandonner tout espoir de construire ce chemin, tout espoir de régénérer matériellement notre ville. Il y a des gens jaloux et envieux qui cherchent à jeter du discrédit sur l'entreprise. Ils s'en vont disant qu'il y a une clique qui veut s'emparer des terres et ne s'occuper nullement du chemin. C'est là un affreux mensonge. Pour le réduire à néant, que devaient faire les directeurs? Donner les explications les plus franches, les plus nettes. Et telle a été leur conduite. Ils se sont abouchés avec les représentants, les délégués des citoyens et leur ont expliqué la position d'une manière franche, claire et sans équivoque, comme le dit le rapport qu'on vient de lire.

Qu'on se rappelle bien aussi que les directeurs n'auront droit aux concessions de terres que par partie, à mesure que le

chemin sera construit. Ainsi tout danger de fraude est écarté. Si en dépit de ces explications, le parti des gens à vues étroites veut continuer son œuvre, nous le combattrons. (Applaudissements prolongés.)

Mais il n'est pas possible avec l'argent que nous pourrions obtenir des terres, de construire les deux chemins. Il faut de plus les secours des municipalités. Nous voulons que Québec, Montréal, Trois-Rivières et toutes les localités entre les deux points extrêmes de la ligne souscrivent libéralement. Mais c'est Québec qui doit donner l'exemple; tout le monde sait que c'est notre ville qui a le plus à gagner à l'entreprise et aussi l'on compte sur son encouragement libéral. Québec est l'âme de l'entreprise. C'est Québec qui doit tout décider. Aussi si nous allons mesquiner, ne pas donner un secours en argent proportionné à la grandeur de l'entreprise, tout serait perdu et par notre faute.

Aux yeux de certaines personnes peu habituées aux affaires, cette souscription demandée peut paraître très-lourde. On s' imagine qu'un corps public souscrit comme un individu, c'est-à-dire que si on lui demande un million, il devra verser un million; c'est là une erreur. Un corps public contribue à une entreprise plus facilement qu'un simple particulier. Le premier échappe à la dure nécessité de verser un million, en ne payant que l'intérêt de cette somme. Par une série d'opérations financières, il finit par rembourser le tout plus tard.

Parmi nous, plusieurs veulent donner \$1,200,000 au chemin de fer, d'autres réduisent cette somme à un million, enfin quelques-uns, et j'espère que c'est le petit nombre, ne voudraient lui accorder que \$500,000. En écoutant ces derniers nous n'aurons jamais le chemin; les autres localités souscriront en proportion et il sera impossible de former le capital nécessaire. Mais on dit que cette somme est énorme, et l'on oublie que la Compagnie doit dépenser presque tout ce qu'elle a de fonds.

Après avoir dit cela, M. Parkin proposa de compléter, a-t-il dit, les renseignements fournis par M. Parkin et s'exprima à peu près en ces termes :

Messieurs, Il y a quinze ans, je parraisais dans cette même enceinte et pour le même objet. Nous étions réunis, les citoyens de ce temps pour nous occuper de la question que vous discutez ce soir. Mais alors nous n'avions pas comme aujourd'hui pour nous lancer dans cette entreprise, 2,700,000 acres de terre; nous ne pouvions compter que sur l'énergie et le courage de tous.

Nous étions pleins d'ardeur tant nous étions persuadés qu'en reliant Québec à Montréal et aux Trois-Rivières par un chemin de fer, nous allions travailler à la prospérité de la ville. Mais des intérêts puissants vinrent lutter contre nous, et nous réduirent à l'impuissance et jetèrent des obstacles sur notre marche.

Il serait inutile, aujourd'hui, de nous répandre en récriminations, de nous plaindre, d'accuser le passé; ce serait perdre un temps inutile et provoquer des haines. Il vaut mieux songer à l'entreprise, car nous n'avons plus d'autres obstacles devant nous que ceux que nous y mettrons nous-mêmes.

Il y a quinze ans, j'étais dans cette même salle, au milieu d'une réunion d'amis, alors j'espérais réussir. J'ai lutté tant que j'ai pu. Après bien des efforts, j'obtins 1,500,000 acres pour le chemin de la Rive Nord. (Appl.)

Plus tard, M. Turcotte voyant qu'il était impossible de faire les deux chemins, voulut au moins tâcher d'en construire le plus court; celui des Piles doit profiter à la ville des Trois-Rivières, mais il fut trompé dans son attente, Madame Turcotte a cédé le contrat du chemin des Piles à M. Winchell, mais ce dernier a résolu de concert avec nous, de reprendre l'ancien projet et de nous assurer de l'octroi de 2,700,000 acres. Aujourd'hui, nous paraissions avoir plus de chances que jamais de construire le chemin. Les Américains viennent dans notre pays et apprécient la valeur de nos bois et de nos terres dont le prix augmente. Ils sont d'avis qu'elles sont assez précieuses pour leur permettre de prélever de l'argent en les donnant par garanties. Aussi pour construire ce chemin, nous devons compter sur ces terres, l'argent des municipalités et très-peu sur les souscriptions particulières.

Dans un pays comme le nôtre, l'on n'a jamais pu mener à bonne fin, une entreprise avec des souscriptions particulières. Elles sont nécessaires au début pour défrayer les premières dépenses d'organisation, pour payer les travaux d'arpentage, etc.; mais après cela, elles ne valent rien et ne peuvent pas être assez considérables.

Voilà maintenant comment nous espérons former le capital nécessaire de \$4,800,000. Comme je l'ai dit nous émettrons des bons garantis par les terres; mais il nous faut l'appui des municipalités et c'est là maintenant le point capital. On proposait de demander \$1,500,000 à Québec, dans l'état actuel, il est difficile d'exiger autant, mais la ville ne peut donner moins d'un million. C'est le minimum. Si elle refuse, de nous donner cette somme, il faut abandonner l'entreprise, et je vais vous expliquer pourquoi. Nous avons 200 milles de chemin à construire, à 25,000 par milles soit 5 millions. Montréal donnera \$500,000, les Trois-Rivières \$150,000. Les comités de Québec, Portneuf, Champlain, Maskinongé, Berthier, l'Assomption, Terrebonne, \$100,000, en tout \$1,200,000 qui, avec notre million formeront deux millions. Comme vous voyez, c'est le plus que vous pouvez avoir. Si vous ne souscrivez que \$500,000, alors les municipalités diront: « Comment, il y a 15 ans, Québec donnait \$1,500,000, et aujourd'hui qu'elle est plus intéressée que jamais à l'entreprise, qu'elle doit en retirer les plus grands profits, elle diminue sa souscription de \$700,000! » Et elles feront comme vous, elles marchanderont leurs secours. Si vous voulez ne donner que \$500,000, je vous le dis sans ménagement, nous abandonnons le projet, et s'il

est abandonné aujourd'hui, remarquez-le bien, il le sera pour toujours.

Mais on nous dit, pourquoi ne demander que \$500,000 à la riche ville de Montréal? Messieurs, Montréal est prospère et peut se passer de ce chemin, elle n'en attend pas autant de bien que nous. Mais n'oubliez pas que Montréal a dépensé 11 millions pour sortir de la misère. J'ai vu cette ville en 1847, la désolation régnait partout, la misère était immense. Elle a voulu en sortir à tout prix et elle s'est dit: « Faisons un sacrifice. » Ce sacrifice lui a porté bonheur, et elle a marché à pas de géant dans la voie du progrès. Imitons son exemple et nous jouirons de sa prospérité. Les propriétés ne valaient rien, aujourd'hui elles n'ont plus de prix. A la pointe Saint-Charles où se trouve le dépôt du Grand-Tronc, la valeur des terrains est de 100 fois plus grande.

Saint-Roch, messieurs, est appelé à devenir la Pointe Saint-Charles de Montréal. Quand nos locomotives passeront à travers ces rues, vous n'y verrez plus de terrains vagues, il sera impossible d'y trouver des logements où les maisons sont vides aujourd'hui.

Aux Etats-Unis, l'on divise les terres, on construit des chemins de fer, et en quelques années, des solitudes se peuplent et nos compatriotes qui abandonnent notre ville vont s'y établir. Faisons comme les Américains, nous retiendrons nos compatriotes parmi nous. (Appl.)

Mais ici il y a des gens qui ne veulent pas toucher aux terres, qui les regardent et ont peur que les Américains les mettent dans leurs poches. Ce n'est pas ainsi que l'on marche vers le progrès.

Il y a longtemps que je suis dans la vie publique. J'ai beaucoup d'ennemis qui veulent me nuire jusque hors du terrain politique. Ils ont voulu répandre des bruits absurdes sur notre entreprise et diminuer la confiance. Eh bien! je déclare ici que si l'on n'a pas confiance en nous, nous sommes prêts à nous retirer, car nous voulons à tout prix construire le chemin de fer, nous le voulons par tous les moyens.

Pour combattre les préjugés, nous avons rencontré les délégués des citoyens, ils se sont déclarés satisfaits de nos explications, et s'il reste encore quelques doutes, nous sommes prêts à répondre à toutes les questions. Mais il faut que le chemin se fasse, il le faut, pour l'intérêt de notre ville apparvire, pour notre ville à demi ruinée, il nous le faut, c'est notre dernière planche de salut, notre dernier moyen de sortir de la misère. (Applaudissements.)

Le manque d'espace nous force d'abréger notre compte-rendu de cette assemblée qui a été si satisfaisante. Les citoyens ont montré qu'ils avaient à cœur l'intérêt de la ville. C'est à peine si deux personnes, sans se déclarer contre le projet, ont timidement demandé de ne donner que \$500,000 à l'entreprise. Nous aurions beaucoup aimé à reproduire ici les discours si sensés de MM. Roche et Campbell. Leurs explications et les raisonnements appuyés sur des faits et des chiffres ont prouvé que la souscription d'un million n'était qu'une petite somme pour notre ville, si l'on prenait en considération tous les avantages que Québec retirerait de cette entreprise. MM. Roche et Campbell ont parlé avec éloquence et en hommes d'affaires. M. Marsden et M. O'Farrell ont aussi fait quelques remarques en faveur de l'entreprise.

Après les discours, M. le maire proposa à l'assemblée d'adopter la dernière résolution, et les citoyens accueillirent sa proposition avec un enthousiasme extraordinaire.

Nous ne pouvons que les féliciter hautement de leur ardeur, et nous souhaitons qu'ils la conservent jusqu'au jour où les wagons du chemin de fer du Nord traverseront les rues de notre ville.

PETIT COURRIER D'EUROPE.

Paris, 18 septembre. Paris a donné à la France un nouveau gouvernement: tel est l'événement du jour, et il est assez grave pour prendre le pas sur les faits militaires, dont il était du reste la conséquence prévisible. C'est hier, au Corps législatif, que s'est préparée cette révolution qui, jusqu'à présent, hâtons-nous de le dire, a été toute pacifique.

Déjà dans la séance de nuit convoquée samedi par M. Schneider, il avait été présenté par M. Jules Favre une proposition tendant à proclamer la déchéance de l'Empereur et de sa descendance. Aucune décision n'avait été prise à ce sujet, mais le silence qui avait accueilli la motion du député républicain disait assez que le courage de la combattre manquait aux impérialistes les plus déterminés.

L'assemblée, fort émue des nouvelles qu'elle venait d'apprendre, était comme frappée de stupeur; aussi ne prit-elle qu'une résolution, celle de se réunir dimanche à midi.

C'est dans cette dernière séance que la situation s'est dessinée. A peine le président avait-il pris place au fauteuil que le comte de Palikao est venu proposer à la Chambre de lui conférer tous les pouvoirs nécessaires à la défense du pays; il les aurait exercés sous le titre modeste de lieutenant-général du Conseil de défense et sous la responsabilité d'un conseil de gouvernement à nommer par l'assemblée.

M. Jules Favre n'a pas cru que cette proposition lui fit un devoir de retirer celle que lui-même avait déposée, et qui attribuait au général Trochu, dans le gouvernement nouveau, une position analogue à celle que la proposition ministérielle réserve au comte de Palikao. Il l'a maintenue, par conséquent, et a demandé pour elle la priorité.

M. Thiers est intervenu alors pour mettre en avant, au nom des quarante-cinq députés du centre, un projet qui, comme les deux autres, tendait à instituer une commission du gouvernement, nommé par la Chambre.

Ce projet différait de ceux de M. Jules Favre et du ministère en ce qu'il écartait les questions de personnes et ne prononçait ni le nom de Palikao ni celui de Trochu. Il différait en un autre point encore du projet de M. Jules Favre, en ce qu'il évitait de prononcer le mot de déchéance, tout en consacrant la chose sous une forme indirecte, par la stipulation de la convocation d'une assemblée constituante à convoquer aussitôt que les circonstances le permettaient.

La Chambre, après avoir déclaré l'urgence, a décidé que les trois propositions seraient examinées simultanément par les bureaux.

Les bureaux se sont réunis immédiatement.

La séance a été reprise quelque temps après, mais alors la situation a complètement changé.

Pendant que ces préliminaires se passaient au Corps législatif, une vive agitation régnait au dehors. Des groupes compactes parcouraient les rues depuis midi, au cri de: « Vive la République! »

Des troupes étaient rassemblées sur divers points, mais leur attitude était absolument passive. Elles ne se sont ni opposées ni associées à aucune manifestation. Depuis midi, le palais des Tuileries fut ouvert au peuple, qui circula partout. Ici encore, nul désordre. Des écrivains apposés aux murs portaient cette inscription traditionnelle des révolutions parisiennes: MORT AUX VOLEURS!

Bientôt on apprit que l'Impératrice avait quitté Paris. Nous savons, en effet, qu'elle a rejoint le prince impérial en Belgique et qu'elle s'est dirigée avec lui sur l'Allemagne.

Cependant l'agitation augmentait autour du Corps législatif; vers cinq heures le peuple enflammait les tribunes et la salle des séances elle-même, en réclamant la déchéance de la dynastie et la proclamation de la République.

Devant cette invasion, véritable coup d'Etat de la rue, la plupart des députés quittent la salle. MM. Gambetta et d'autres députés demandent au peuple de respecter la liberté des délibérations et d'écouter en silence.

Leurs efforts sont inutiles. L'agitation est indescriptible. Au dehors retentissent les cris de: « Vive la République! »

La population, les gardes nationaux et les troupes fraternisent.

M. Gambetta et les autres députés de la gauche proclament la déchéance.

Une députation de la gauche, entourée de masses de peuple, se rend à l'Hôtel de Ville pour proclamer un gouvernement provisoire.

Il est composé de MM. Trochu, Gambetta, Jules Simon, Eugène Pelletan, Jules Favre, Jules Ferry, de Kératry, Grémeux, Ernest Picard, Jules Grévy.

Les événements en sont là; le télégraphe nous apprendra la suite de cette étrange révolution. Pour le moment, nous ne voyons dans la liste des gouvernements provisoires que le nom du général Trochu. Mais que pourra-t-il faire dans un pareil entourage?

Bien qu'elle apprécie à des points de vue divers les grands changements intérieurs qui viennent de s'accomplir en France, la presse prussienne est, cependant, unanime à proclamer qu'avant tout il faut songer à la patrie et aider le gouvernement à repousser l'invasion étrangère.

Nous laissons pour aujourd'hui parler seul l'Univers.

En attendant qu'il attaque nos murailles, dit M. Louis Veuillot, le canon de la Prusse nous a donné la République. Cela s'est fait, hier, entre midi et deux heures, sans qu'on ait entendu un coup de fusil. Quelqu'un qui n'a pas dit son nom a proclamé un gouvernement.

Peu d'exceptions près, ce sont les députés de Paris qui forment le gouvernement. Paris affirme ainsi sa souveraineté. Nous verrons ce qu'il en fera pour le salut et l'honneur de la France.

Nous avons assez souvent parlé des hommes qui viennent de prendre ou d'accepter une si terrible responsabilité, pour n'avoir pas besoin de dire que nous n'en aurions choisi aucun.

Enfin, les voici revenus, on pourrait dire ressuscités, et ce n'est plus le moment de délibérer. Nous concluons qu'il faut leur obéir en ce qu'ils demanderont de juste, parce que la patrie saignée est là qui n'a pas besoin de nouvelles et plus profondes blessures. Qu'ils tâchent, de leur côté, de remplir tout leur devoir.

Ils doivent prouver que la République est compatible avec la liberté et la justice, et peut enfanter autre chose que des violences et des désordres d'où naissent toujours les dictatures.

La patrie se referra autour de l'autel. L'autel est sa terre natale, et il n'a rien perdu de sa fécondité, celui qui portera la main sur l'autel, celui là sera parricide. Entre les temps désolés où nous sommes et l'avenir meilleur que notre désastre lui-même nous fait espérer, la main qui réussirait à interrompre la fécondité catholique créerait un désert de honte au delà d'un fleuve de sang.

Chemin à liasse de Lévis à Kennébec.

Lundi, le douzième jour du courant, il y a eu au Palais de Justice, à Saint-Joseph, chef-lieu du district de Beauce, une réunion d'un bon nombre de citoyens influents de la ville de Lévis, et de divers paroisses du comté de Beauce, pour prendre en considérations l'important projet de la construction du chemin à liasse de Lévis à Kennébec.

Entre autres personnes de Lévis, on remarquait: l'hon. M. Blanchet président de la compagnie du dit chemin; E. Demers, écuyer, secrétaire de la compagnie, Louis Carrier, écuyer, F. X. Lemieux, écuyer, MM. Ant. Carrier, Wm. Carrier, B. St. Laurent, Ant. P. Morency et Talbot. MM. Halbert, constructeur du chemin de Gosford, et Rickon, ingénieur, assistaient aussi à cette réunion. Entr'autres citoyens du comté de Beauce, étaient présents: Les Rév. MM. Martel, curé de Saint-Joseph, Catellier, curé de Saint-Georges, G. N. Achille Fortier, écuyer, Georges G. N. Achille Fortier, écuyer, Louis Barbeau, écuyer, maire de Sainte Marie, MM. J. Lemieux, F. Morency, Chs. Lacroix et Dr. Couillard, J. Poirier, écuyer, maire de Saint-Joseph; T. J. Taschereau, écuyer, shérif; Z. Vézina, écuyer, proto notaire; D. Taschereau, S. Thérèse, D. Doran et E. Vézina, écuyers, avocats; et G. O. Taschereau, écuyer, N. P.; J. P. Proulx, écuyer, M. Mathieu, écuyer, maire de Saint-François; J. E. Proulx, écuyer, régistrier; P. A. Proulx, et F. Legendre, écuyers, arpenteurs; G. W. Chapman, écuyer, C. Blanchet, écuyer, N. P. M. Ouellette, écuyer, et Capt. Bernier; L. G. A. Légendre, écuyer, N. P. G. Legendre, écuyer, maire de Saint-Frédéric; F. X. Dulac, écuyer, préfet du comté; et A. G. Bussières, écuyer, N. P.; MM. Aug. Pâ-

quet, M. Cahill, P. Pâquet et J. Mathieu; et un très-grand nombre de citoyens respectables et influents venus de tous les coins du comté.

Son Honneur le préfet du comté, F. X. Dulac, écuyer, fut appelé à présider l'assemblée, et le Dr Laffeur fut prié d'agir comme secrétaire.

C. H. Pozer, écuyer, M. P., et l'hon. M. Blanchet ont exposé, en termes précis et clairs, la question qui devait être soumise à l'assemblée; ils ont démontré la nature de l'entreprise projetée, son importance, sa nécessité, et les avantages immenses, que le comté de Beauce retirerait de la construction du chemin; sous quelles circonstances le projet pourrait être exécuté; et enfin que le chemin doit être commencé cet automne, et poussé avec toute la vigueur possible.

Les Rév. MM. Martel et Catellier, A. Fortier, Z. Vézina, et G. B. Laffeur, écuyers, prirent tour à tour la parole, et ils ont témoigné de leur zèle à promouvoir la mise à exécution de ce noble projet; Ces Messieurs ont insisté particulièrement sur la nécessité de l'émission des débentures par les diverses municipalités du comté de Beauce, pour venir en aide à la compagnie. Ce projet a rencontré l'approbation de toutes les personnes présentes.

Proposé par Z. Vézina, écuyer, secondé par J. P. Proulx, écuyer, et résolu: « Que la construction d'un chemin à liasse de bois, depuis Lévis jusqu'à Saint-George (Beauce) et devant se prolonger jusqu'à la frontière, est nécessaire et essentielle pour promouvoir les intérêts agricoles et industriels des comtés de Lévis, Dorchester et Beauce, et que cette assemblée s'engage à faire tous les efforts possibles, pour mener à bonne fin l'entreprise projetée. »

Proposé par A. Fortier, écuyer, secondé par Geo. Lessard; et résolu: « Que les livres d'actions de la compagnie de Lévis à Kennébec, soient ouverts maintenant, et que les personnes présentes soient priées d'y souscrire; et que des personnes soient nommées dans les paroisses du comté de Beauce. »

Proposé par T. J. Taschereau, écuyer, secondé par M. Jean Mathieu, et résolu: « Que les noms des personnes, dont les noms suivent, soient chargées de prendre des actions ou souscriptions, devant être affectées à aider la construction du dit chemin, dans leur paroisse respectivement savoir: Dans la paroisse Sainte-Marie: — Ls. Barbeau, écuyer, maire, G. N. A. Fortier, H. Elzár Taschereau et F. Morency, écuyers. Dans Saint-Joseph: — Jos. Poirier, écuyers, maire, Z. Vézina et T. J. Taschereau, écuyers, et M. Vital Lessard.

Dans Saint-François: — M. Mathieu, écuyer, maire, G. B. Laffeur, écuyer et M. J. Jos. Fortin et M. Foley.

Dans Saint-George d'Aubert Gallion: — F. X. Dulac, écuyer, maire, MM. Cahill, Chs. Morin et Aug. Pâquet.

Dans Lévis: — MM. John Armstrong, Alex. Cathcart, Z. Loignon, A. Frs. Morissette.

Dans Saint-Frédéric: — G. Lessard, écuyer, maire; L. G. A. Légendre, écuyer, N. P.; MM. Aug. Doyon et G. Perron.

Dans Saint-Elgar: — Jean Bte. Nadeau, écuyer, maire, MM. Miville Déchêne, Rémy et J. Biodeau.

Dans Saint-Victor de Tring: — Vital Cloutier, écuyer, maire, MM. F. Gosselin, Jos. Biodeau et Louis Turgeon.

Dans Saint-Ephrem de Tring: — Olivier Rodrigue, écuyer, maire, M. Henri Plante. Des livres de souscriptions furent ouverts, et la somme de \$10,500 fut souscrite sur le champ. Grand nombre de personnes ont aussi donné droit de passage sur leurs propriétés en parts.

Proposé par M. A. Doyon, secondé par M. J. Bolduc, et résolu: « Que des remerciements soient votés à MM. les directeurs de la compagnie, pour leur empressement à se rendre à cette assemblée, et pour leurs explications nombreuses et importantes qu'il est bien voulu donner sur l'entreprise projetée. »

F. X. Dulac, écuyer, laissa le fauteuil, et Ls. N. A. Fortier, écuyer, fut appelé à la présidence.

Proposé par J. P. Proulx, écuyer, secondé par Ls. Barbeau, écuyer, et résolu: « Que des remerciements soient votés à M. le président et au secrétaire, pour la manière habile et impartiale avec laquelle ils ont conduit les délibérations de cette assemblée. »

F. H. DULAC, Président. L. B. LAFLEUR, Secrétaire.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE.

Service spécial.

DÉPÊCHES DE CE MATIN.

Londres, 19 septembre. La Russie a transféré 40 millions de roubles de la Banque de France à la Banque de Londres.

Le général Fattuy n'est pas mort, comme on l'a si souvent annoncé. Il occupe avec son état-major de beaux appartements à Mayence, et est pourvu commodément par le Roi de Prusse.

Les officiers français faits prisonniers, reçoivent les mêmes rations qu'en France.

Les Français ont été victorieux dans tous les combats jusqu'au 30 août.

Le correspondant du Daily News croit savoir que Bismarck insiste sur l'évacuation de Metz et Strasbourg, ou autrement Paris sera pris par la famine.

Les Allemands ont des espérances de Bazaine de s'échapper de Metz.

Le général Shridan, écrivant en date du 8 septembre, de Reims, dit que les Français ont toujours été battus, et que la résistance de Paris ne peut sauter la France.

Le vapeur Jérôme Napoleon, avec M. Thiers à bord, est allé à Saint-Petersbourg.

Jules Favre est allé aux quartiers généraux prussiens. On craignait qu'il ne fut pas reçu, mais il a obtenu un sauf-conduit, et il est parti avec son état-major pour Metz, où sont actuellement les quartiers généraux du Roi de Prusse.

Des dépêches reçues ici ne permettent plus d'espérer que Bazaine s'échappe de Metz. Une poignée d'hommes seulement a pu s'échapper.

Les Prussiens pressent avec vigueur le siège de Toul. Selon des hommes experts, cette ville ne peut tenir très-longtemps.

Le village de Bazilles, près de Sedan, a été détruit par les Prussiens, parce qu'on y avait massacré dans les rues quelques blessés de l'armée allemande.

Un correspondant lui écrit de Paris, en date du 17, que le général Vinoy a dirigé 30,000 hommes de troupe de la ligne, le 16 au soir, sur Vincennes, pour disputer le passage de la Marne.

L'avant-garde de l'ennemi, hier, était massée sur la Saine, prête à traverser à tout moment. Elle traversa dans le voisinage de Loujumeau jusque derrière Versailles. Et voilà, les Prussiens passeront en avant par les bois de Meudon,

pour irriter des batteries sur les hauteurs de Clamart, et si la ville est bombardée, on ouvrira le feu sur Vanquai. De ce point il peut faire beaucoup de mal à la ville.

Les étrangers ont le danger d'être traités comme des espions. Le marchand Vaillant a failli être étranglé par la populace pendant qu'il visitait les fortifications.

On avait annoncé qu'il devait y avoir une réunion de socialistes à laque, Victor Hugo, Ledru Rollin, Louis Blanc et Hyat protestaient contre la modération du gouvernement. S'ils suppose qu'elle a été supprimée puisqu'elle n'a pu se tenir.

Les Rouges se querellent encore pour le pouvoir.

Le correspondant du Times dit que les séparatistes pour donner l'assaut à Strasbourg ne peuvent être complétés avant 4 semaines.

Le même correspondant dit que la misère est excessive par suite du chômage des manufactures à Reims. Un grand nombre d'ouvriers demandent à émigrer aux Etats-Unis.

Le Tribune apprend que Bismarck est occupé à Reims à régler diverses questions diplomatiques concernant la non intervention de l'Allemagne en Italie. Il a été agréé que les Italiens pourront occuper Rome, la Savoie et Nice, et si le peuple de ces villes le désirent. Les autres cabines européennes en ont été informés. On a aussi pris en considération la réorganisation de l'Allemagne, dont les détails sont ajournés pour le moment; mais il est entendu qu'une constitution commune sera donnée à tous les états avec des garanties suffisantes pour leurs développements politiques et économiques. La Bavière et Bade refusent un agrandissement territorial, tout en consentant que l'Alsace et la Lorraine retournent à l'Allemagne.

Le second secrétaire de l'ambassade anglaise qui a réussi à se rendre aux quartiers-généraux prussiens est revenu, vendredi, apportant une réponse de Bismarck à Lord Lyons. Avant le départ de cet envoyé, Lyon, avait demandé à Jules Favre si la France acceptait l'intervention de l'Angleterre, et celle-ci demandait un armistice. Lord Lyons avait approuvé la chose, il blâma Lord Lyons, mais pour améliorer la situation, Lyon envoya le second secrétaire Malet auprès de Bismarck. Granville ordonna de rappeler Malet.

Malet, mais son envoi fut la mauvaise route et après plusieurs tentatives infructueuses pour passer à travers les Uhlans, il arriva aux quartiers-généraux du Roi. A la suite de ces incidents, une certaine froideur existe entre Lord Lyons et le comte Granville.

<

Musical Monthly de Howe, No 11

Contenant 11 morceaux de danses et 10 belles chansons nouvelles, en musique et paroles. On peut se procurer tous les numéros précédents.

Un grand assortiment de Musique nouvelle, reçue récemment de l'étranger, et de tous les prix réduits.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

Table with columns: DUB, MALLES, COUTURE, A.M., P.M. Rows list various destinations like Ontario, Québec, Malles Locales, and Provinciales.

LÉPINE et DARVEAU, Libraires-Importateurs.

Les sousignés ont l'honneur d'annoncer à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont toujours en magasin un grand assortiment de Vins, tel que Oporto, Vin de Hérès, Sherry, Brandy, etc.

DOMINION HOUSE, ROBITAILLE ET C^o

Informant le public qu'ils viennent de faire l'acquisition de la Fonderie de M. MARSHALL, située à l'Est de Québec.

NOUVEAUTÉS, BEHAN BROTHERS

Nous étions maintenant les NOUVEAUTÉS suivantes, auxquelles nous appelons l'attention spéciale, savoir:

A VENDRE.

100 salades de Claret, diverses marques, 10 barils de Vin de Bourgogne, 20 barils de Vin de Champagne, etc.

ESQUISSES, NORD-OUEST DE L'AMÉRIQUE

Par Mgr. Taché, évêque de St. Boniface, 1868. A vendre chez GARANT et TRUDEL.

SOUVENIRS, PRISONNIER D'ÉTAT CANADIEN EN 1838.

A vendre chez GARANT et TRUDEL.

A VENDRE, Engins et Bouilloires à base pressurée.

2 Engins (Beau) à base pressurée très-convenables pour usage domestique, Dimensions des Cylindres, 20 pouces de diamètre.

NOUVELLE BALANÇOIRE BREVETÉE, EVANGELISTE LA VIGNE

Menuisier-Entrepreneur, employeur des subs, ST. EUSTACHE ET ST. JOACHIM, Fanbourg Saint-Louis, QUÉBEC.

A VENDRE, UNE TERRE DE 30 ACRES, UNE TERRE DE 20 ACRES, dans le township d'Halifax, Nord, comté de Richmond.

POUR SAINT-ROMUALD.

Le vigneron St. NICOLAS partira le Mercredi 4 Juin, dans les dimanches et tous les jours de fête, à 1 heure P. M., pour Saint-Romuald, et laissera la place à 6 heures pour revenir.

MAISON FRENCHET, Côte de la Montagne, n. 5.

Les sousignés offrent leurs plus sages recommandations aux patrons de cet établissement pour l'investissement de leurs fonds, en vue de leur prospérité.

RESTAURANT D'UN NOUVEAU GENRE, OUVRIERS, LUNDI PROCHAIN

Remercient leur nombreuses pratiques et désirent attirer leur attention et celle du public en général, sur l'assortiment complet et varié de MARCHANDISES DU PRINTEMPS.

A L'ENSEIGNE DU RENARD, MM. CHOUINARD ET FECTEAU

Remercient leur nombreuses pratiques et désirent attirer leur attention et celle du public en général, sur l'assortiment complet et varié de MARCHANDISES DU PRINTEMPS.

ARRÊTEZ-VOUS ET REGARDEZ, REMÈDE SHOSHONEES!

Les témoignages suivants attestent les effets les plus étonnants de ce remède indien en Canada, sur le GRAND REMÈDE INDÉEN.

CERTIFICATS, GUÉRISON DE LA BRONCHITE.

J. C. CHAMBERLAIN, écrivain. - Je présente pour certifier qu'il y a environ trois ans je fus affecté d'une bronchite, qui dura environ trois mois.

AVIS, McCORD et EVANTUREL, AVOCATS.

Bureau: n. 223, Côte de la Montagne, (Hoc Turbot), Québec, le 21 mai 1870.

AVIS, S. BEDARD, HORLOGER ET BIJOUTIER.

35, rue Saint-Jean, H. V.

BIJOUTERIES, DERNIERS GOUTS.

Venant d'être reçues par les derniers steamers d'Europe.

10 CAISSES, Montres d'or pour Dames et Messieurs.

Epinglettes, Pendants d'oreilles en setts et double plaqués.

CADRES ET IMAGES, A. Bélanger, doreur.

Offre en vente un grand assortiment d'Images de Chasse et de Pêche très-attractives, ainsi un grand assortiment de Cadres pour gravures et miroirs.

UN MEUBLE INDISPENSABLE, LE FAUTEUIL HAMAC BREVETÉ.

Les chefs de maison de toutes les classes, les Invalides et les vieillards, et tous ceux qui aiment le confort, le bon marché et la solidité combinés ensemble, doivent se procurer un des Fauteuils Hamac.

ECONOMIE EN TOUTES CHOSES, LES BRÛLEURS (Burners) de Drummond.

Les brûleurs (Burners) de Drummond, donnent une lumière brillante à peu de frais.

PLACE D'INSTITUTRICE DEMANDEE.

UNE JEUNE FILLE munie de diplômes pour école normale anglaise et française, désire obtenir une place d'institutrice.

AVIS AUX PARENTS, MÈRES, SAUVEZ VOS ENFANTS!!!

LES CÉLÈBRES PASTILLES A VERS, Pour faire droit à la réputation méritée des PASTILLES A VERS DE DEVINS.

DEVINS, Approuvées par les Médecins Français et Anglais les plus éminents.

Elles sont falsifiées, méfiez-vous!

Blanchet et Pentland, AVOCATS.

No. 41, rue Saint-Anne, HOTEL ST. GEORGES.

Alley et Chauveau, AVOCATS.

BUREAU, No. 2, RUE BUADE, RICHARD ALLEY, ALEXANDRE CHAUCHEAU.

MICHEL LAMONTAGNE, HORLOGER ET BIJOUTIER.

No. 18, rue Buade, Haute-Ville, 20^e Porte cochère de MM. Renfrew et Marcon, en face de la cathédrale.

C. CIMON et E. J. ANGERS, NOTAIRES.

C. Cimon, agent de la succession de feu J. Chouinard, rue Saint-Pierre, n. 66, Haute-Ville, Québec.

OPTIQUE, JOS. ELZ. C. PELLETIER, Notaire.

18 sept. 1869, 1861, 27, rue Saint-Jean, Québec.

G. C. LANGUEDOC, AVOCAT.

No. 24, rue Saint-Louis, Au bureau de Jos. G. Bossé, Québec.

LOUIS PREVOST, NOTAIRE.

101, rue Saint-Jean, Québec, le 20 avril 1870.

McCORD et EVANTUREL, AVOCATS.

Bureau: n. 223, Côte de la Montagne, (Hoc Turbot), Québec, le 21 mai 1870.

AVIS, S. BEDARD, HORLOGER ET BIJOUTIER.

35, rue Saint-Jean, H. V.

IMPRIMERIE, DE A. COTÉ ET C^o, QUÉBEC.

MM. les libraires peuvent constamment se procurer à cet établissement, reliés ou non, les livres dont ils ont besoin.

LES INVENTEURS de la Machine à vapeur sont informés que les brevets d'invention au Canada et aux États-Unis, ainsi que pour l'arrangement des Marques de Commerce et de Pat. Dessins de Fabrique, Droits d'Auteur, etc.

A vendre ou à louer.

MAISON A VENDRE. Une belle maison à Saint-Thomas, de 22 pièces de front sur 28 de profondeur.

A vendre ou à louer. LA MAISON à deux étages, avec magasin et étable, Côte du Passage, Lévis.

Magasin et maison à louer. Poste important pour le commerce, porte voisine de chez Bernard et Hémond.

AUX INVENTEURS. AGENCE GÉNÉRALE pour Brevets d'Invention, Droits d'Auteur, Marques de Commerce, etc.

NOUVELLE MUSIQUE. M. R. MORGAN recommande au public de faire attention à l'annonce suivante.

VERRES A VITRES. 800 BOITES DE VITRES de première qualité.

AVIS AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE. Les sousignés ont l'honneur d'annoncer à leurs pratiques et au public en général.

AVIS aux Cultivateurs. LA MEILLEURE MACHINE DE L'AMÉRIQUE.

LA MOISSONNEUSE APPELÉE "BUCKEY" Améliorée en 1870.

CHINIC et BEAUDOT, 44, Rue Saint-Pierre, 44, AGENTS POUR QUÉBEC.

MM. CHINIC et BEAUDOT. Messieurs - J'ai le plaisir de vous annoncer que le seul complètement satisfaisant de la Moissonneuse "Buckey".

IMPRIMERIE, DE A. COTÉ ET C^o, QUÉBEC.

LES LIVRES D'ENFANTS, Nouvelle édition Française, le PETIT CATECHISME DE QUÉBEC.

EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES, mis en rapport avec la Grammaire Française, et mis en rapport avec la Grammaire Française.

EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES, mis en rapport avec la Grammaire Française, et mis en rapport avec la Grammaire Française.

EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES, mis en rapport avec la Grammaire Française, et mis en rapport avec la Grammaire Française.

EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES, mis en rapport avec la Grammaire Française, et mis en rapport avec la Grammaire Française.

EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES, mis en rapport avec la Grammaire Française, et mis en rapport avec la Grammaire Française.

EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES, mis en rapport avec la Grammaire Française, et mis en rapport avec la Grammaire Française.

EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES, mis en rapport avec la Grammaire Française, et mis en rapport avec la Grammaire Française.

EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES, mis en rapport avec la Grammaire Française, et mis en rapport avec la Grammaire Française.

EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES, mis en rapport avec la Grammaire Française, et mis en rapport avec la Grammaire Française.

EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES, mis en rapport avec la Grammaire Française, et mis en rapport avec la Grammaire Française.

EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES, mis en rapport avec la Grammaire Française, et mis en rapport avec la Grammaire Française.

EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES, mis en rapport avec la Grammaire Française, et mis en rapport avec la Grammaire Française.

EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES, mis en rapport avec la Grammaire Française, et mis en rapport avec la Grammaire Française.

EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES, mis en rapport avec la Grammaire Française, et mis en rapport avec la Grammaire Française.